

Bourg-en-Bresse,
Le mardi 15 juin 2021

**A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau**

Affaire suivie par : Karine PACCOUD
Service des Assemblées
04 69 41 01 88

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

Jeudi 24 juin 2021 à 10 h 00

En visioconférence

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et la note de synthèse de cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Cher(e)s Collègues,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Bureau du jeudi 24 juin 2021

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

- 1 - Gestion et animation des accueils de loisirs sans hébergements (ALSH) de Certines et Saint-Martin-du-Mont
- 2 - Missions d'exploitation en assainissement collectif des communes de Certines, Druillat, Journans, Saint Martin du Mont, Tossiat et de La Tranclière
- 3 - Plan d'Equipement Territorial - attributions de fonds de concours

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

- 4 - Demande de subvention au titre du programme LEADER pour le projet " Ferme-Ecole en maraichage"

Sport, Loisirs et Culture

- 5 - Modalités de financement 2021-2025 des écoles de musique associatives du réseau de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- 6 - Attribution complémentaire des subventions inférieures à 15 000 euros - écoles de musique du réseau de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- 7 - Covid-19 - année scolaire 2020/2021 : 2ème proposition de remboursement aux usagers du Conservatoire d'Agglomération et de l'Ecole de musique intercommunale de Montrevel-en-Bresse/CA3B suite à la reprise des cours au 19 mai 2021
- 8 - Demande de subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes pour la résidence « île flottante, conte de l'après » dans le cadre du dispositif « prendre l'air »
- 9 - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de développement de l'Education aux arts et à la culture
- 10 - Bar d'été situé au Centre nautique Carré d'Eau
- 11 - Convention avec la DDFIP de l'Ain réglant les modalités de transport de fonds de la régie Carré d'eau de Bourg en Bresse
- 12 - Modification des Règlements Intérieurs du centre nautique Carré d'Eau et du Centre aquatique de la Plaine Tonique
- 13 - Renouvellement des abonnements au Centre nautique Carré d'Eau

Aménagement, urbanisme, patrimoine, voirie, aménagement numérique

- 14 - Convention de servitudes entre la commune de Saint-Trivier-de-Courtes et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Habitat et politique de la ville

15 - Fonds Energies Renouvelables : attribution des subventions aux propriétaires

16 - Fonds Isolation : attribution des subventions aux propriétaires

17 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : attribution des subventions aux propriétaires

Développement durable, gestion des déchets et environnement

18 - Modalités de calcul de la Redevance Spéciale Administration

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Assainissement
- SEM foncière
- Examen de la note de synthèse du Conseil Communautaire du 19 juillet 2021

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*